

édition 2025



CHI FOUMI 3

appel à candidatures pour accompagner six communes finistériennes
dans la transformation de leurs cours d'école
- concertation, conception, réalisation -

réponses attendues pour le 19 novembre 2024

la démarche

Lieu de vie et d'apprentissage au quotidien, la cour d'école mérite qu'on lui porte une attention particulière. Support d'imaginaire et de pédagogie, espace partagé, sportif et ludique, jardin ou terrain d'aventure, elle doit offrir des situations favorables au bien-être et au développement de l'enfant.

Dans le cadre de l'accompagnement permanent des collectivités finistériennes à la transformation de leurs espaces, face à des sollicitations de plus en plus nombreuses sur la question des cours d'école, et faisant le constat de l'inadéquation des modalités classiques de marché public de maîtrise d'œuvre sur ces micro-sujets complexes à l'économie limitée, le CAUE 29 coordonne le programme CHIFOUMI, une consultation groupée et expérimentale pour faire émerger des exemples locaux de cours d'école réjouissantes.

Abordée par différents angles (usages, confort d'été, désimperméabilisation, végétalisation, biodiversité...), la nécessité de la transformation des cours d'école est de plus en plus partagée. Ici et là, les espaces de cours évoluent. Mais les exemples les plus médiatisés de ces évolutions sont majoritairement urbains, et ne correspondent pas aux capacités financières et/ou aux ressources de la majeure partie de nos demandeurs. Le programme CHIFOUMI a pour ambition de tester la réalisation de projets sur-mesure et abordables, économes et durables, pensés avec les usagers et conçus avec les gestionnaires, présentant des modalités et des solutions adaptées aux communes rurales et petites villes finistériennes.

En 2025, pour cette troisième édition de CHIFOUMI, ce sont les communes de Douarnenez, Gouesnou, Guipavas, Motreff, Pleyber-Christ et Tourc'h qui ont décidé de s'engager dans la transformation de leurs cours d'écoles publiques.



© CAUE 29 - CHIFOUMI Pomf / Abbé

les objectifs

Au delà du clin d'œil amusé à l'intemporel jeu du pierre-feuille-ciseaux qui anime les cours d'école du monde entier, CHIFOUMI symbolise ici une série d'ambitions et d'objectifs pour la transformation des cours qui font l'objet de cet appel à candidatures.

la pierre

Comme celle que l'on utilise pour créer un banc, une limite, une marche.

Utiliser des **matériaux naturels et bruts** permet de lutter contre l'obsolescence, de faciliter la réparation et d'anticiper le recyclage ou le réemploi de l'aménagement. Les **ressources locales, de première ou seconde main**, l'appui sur l'existant et l'optimisation des matériaux en place sont à privilégier.



Comme celle que l'on lance sur la marelle, celle que l'on gratte sur le sol pour faire un dessin, celle que l'on escalade, tantôt montagne ou île déserte.

Favoriser les aménagements sobres, **supports d'imaginaires**, non directifs, hybrides et polyvalents, réversibles, en faisant confiance à la capacité de création, d'appropriation et d'inclusion des enfants, rend possible une **multiplicité d'usages** dans le temps et l'espace.

la feuille

Comme celle qui marque les saisons en changeant de couleur, celle qui se fait grignoter par la chenille et fait de l'ombre aux beaux jours.

La cour d'école doit **accueillir la biodiversité végétale et animale**, pour participer à la restauration des continuités écologiques en éveillant les élèves au vivant et à leur environnement.

Comme celle qui, inlassablement, tombe à l'automne, au grand dam du balayeur.

Il est primordial de **prendre en compte et de faire évoluer l'entretien des cours d'école**. Il ne s'agit plus de «faire propre» mais d'accompagner un espace dans son évolution naturelle, en hiérarchisant les espaces et les interventions.



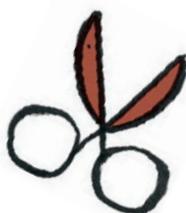
les ciseaux

Comme ceux qui coupent, découpent, tranchent pour donner forme.

Les grandes nappes de bitume qui recouvrent aujourd'hui les cours d'école peuvent être découpées pour retrouver un **sol naturel et perméable**, préalable indispensable à l'accueil de la biodiversité, et **gérer au mieux l'eau** sur la parcelle.

Comme ceux du tailleur qui crée à la demande et sur-mesure.

Comment sortir du recours systématique et onéreux au catalogue qui a tendance à banaliser les espaces ? La cour d'école peut être un support de création, d'expérimentation, et se doter d'une **identité singulière**, mettant en valeur les spécificités du cadre bâti et paysager, soulignant les usages particuliers, dans le respect de la sécurité et des besoins de toutes les parties prenantes.





© Sylvie Barbet - CHIFOUMI Le Guilvinec

les règles du jeu



50000 €Rt
études et travaux compris



répartition libre
enveloppe travaux/rémunération



en régie
au maximum



une année
jan. 2025 > dec. 2025



pédagogie
le projet comme support



exemplarité
sur-mesure dans les clous

La première règle du jeu est celle du budget, cadré dans une enveloppe globale de 50 000 euros. Il ne s'agit pas de dire que 50 000 euros est le budget idéal pour un réaménagement de cour d'école, mais plutôt de se demander «**que peut-on faire dans cette cour d'école avec 50 000 euros ?**». Le programme CHIFOUMI a pour ambition de faire émerger un **panel de projets démonstrateurs** de ce qu'il est possible de faire avec un budget contraint dans différentes situations (diversité de ratios au m², intervention sur tout ou partie de la cour avec des transformations plus ou moins importantes, équilibre entre végétalisation et mise en place de supports d'usages...).

La maîtrise d'œuvre doit envisager l'intégralité de la démarche dans le budget donné : diagnostic partagé, conception, accompagnement à la réalisation et/ou réalisation, inauguration et transmission, en impliquant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'usage tout au long du projet. La répartition du budget entre enveloppe travaux et rémunération est laissée à son initiative. En effet, le calcul «classique» des honoraires de maîtrise d'œuvre en pourcentage du montant des travaux atteint ses limites quand il s'agit de développer un projet de transformation de cour d'école à la fois très demandeur en temps (compréhension fine de l'existant, association de toutes les parties prenantes, économie de ressources...) et peu coûteux.

Une autre règle du jeu est celle du **faire ensemble**, et du «**faire maison**». Les travaux seront réalisés au maximum en régie, de façon à **valoriser les savoir-faire et les ressources locales**, et à inclure dès la conception/réalisation les futurs gestionnaires. En fonction de leurs compétences, les équipes de maîtrise d'œuvre pourront aussi prendre une part active aux travaux envisagés et/ou animer des chantiers participatifs. L'implication de la maîtrise d'usage, et notamment celle des élèves, sera aussi imaginée comme un vecteur pédagogique. Le projet est **l'occasion pour toutes et tous d'apprendre et de comprendre** à travers une entrée singulière et pluri-disciplinaire, tout en apaisant les tensions potentielles.

L'ensemble du projet, jusqu'à la réalisation des travaux, s'inscrit dans un calendrier cadré (une année scolaire et un peu plus). Il s'agit d'une **temporalité à l'échelle de l'élève** lui permettant de vivre le processus dans son intégralité.

La dernière règle du jeu est celle de la recherche d'exemplarité. Il est attendu que le projet fasse la **part belle au sur-mesure**, dans une optique de sobriété et d'adaptation au site, tout en répondant aux différentes réglementations en vigueur. Un bureau de contrôle spécialisé est associé à la démarche.

les communes

Gouesnou

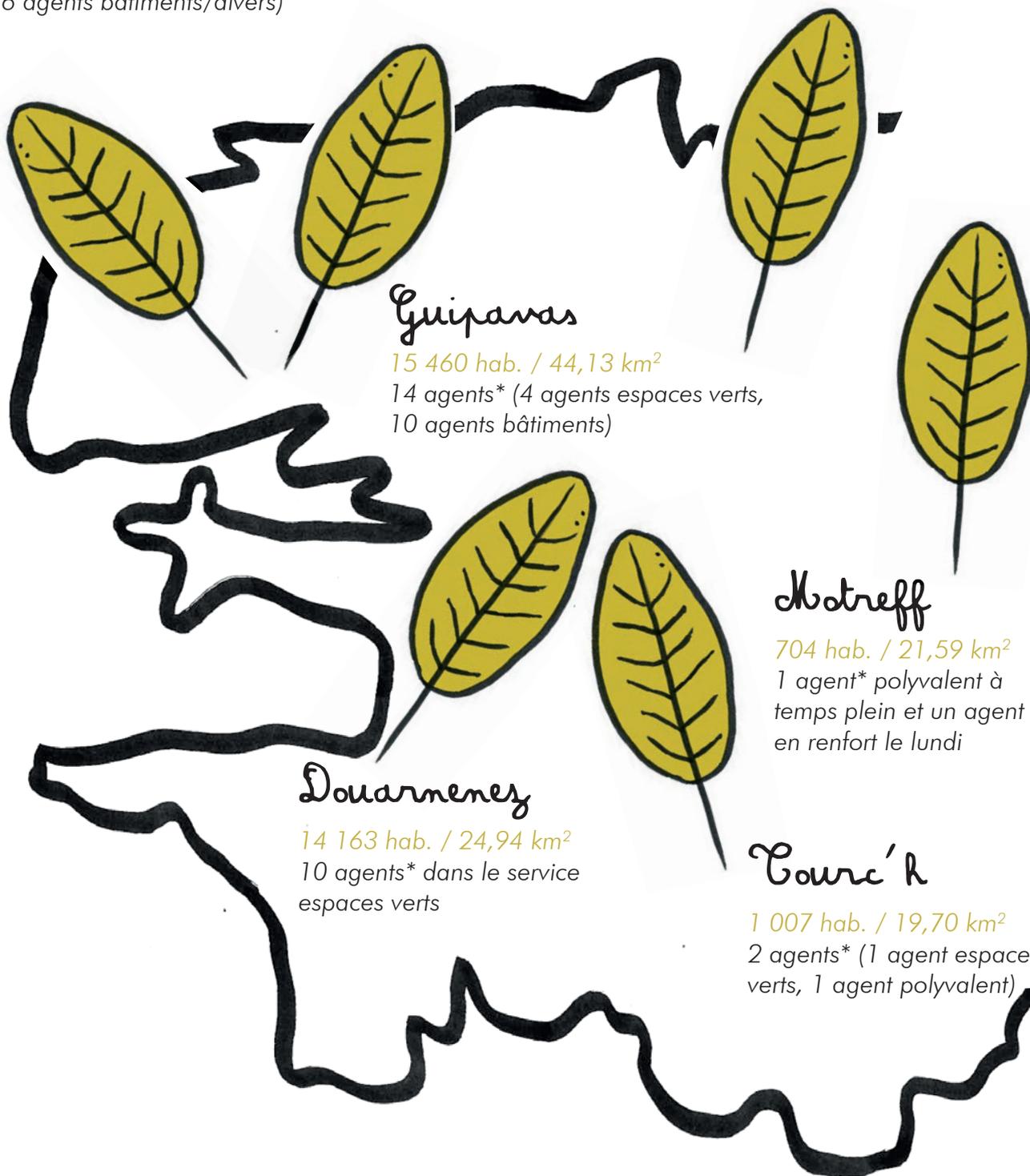
6 009 hab. / 12,08 km²

9 agents* (3 agents espaces verts,
6 agents bâtiments/divers)

Pleyber-Christ

3 186 hab. / 45,74 km²

9 agents* (espaces verts, voirie,
menuiserie, peinture ...)



Guipavas

15 460 hab. / 44,13 km²

14 agents* (4 agents espaces verts,
10 agents bâtiments)

Botreff

704 hab. / 21,59 km²

1 agent* polyvalent à
temps plein et un agent
en renfort le lundi

Douarnenez

14 163 hab. / 24,94 km²

10 agents* dans le service
espaces verts

Courc'h

1 007 hab. / 19,70 km²

2 agents* (1 agent espaces
verts, 1 agent polyvalent)

*agents des services techniques

les cours d'école

école primaire Jules-Verne p.10

Rue du Commandant Fernand, 29100 Douarnenez

La cour élémentaire de l'école Jules-Verne présente peu d'attraits pour les élèves, grand plateau libre bordé de quelques arbres, occupé en son centre par un terrain de ballon aux limites floues. Quelques usages s'inventent sur les bords : escalader le grillage, creuser un tunnel...

école primaire Isabelle-Autissier p.14

3, rue du Brécon, 29850 Gouesnou

La cour de l'école Isabelle-Autissier, livrée en 2023, nécessite des ajustements et aménagements complémentaires en réponse aux retours des usagers, notamment suite au souhait de rassembler les cours maternelle et élémentaire en une cour partagée, et d'ajouter plantations et mobiliers.

école élémentaire Jacques-Prévert p.18

Rue des Charmes, 29490 Guipavas

La cour de l'école Jacques-Prévert a récemment été impactée par la construction d'une extension (restaurant scolaire), le retrait de la structure de jeux vieillissante, et l'ajout d'un terrain enherbé. Si la cour offre désormais plus d'espace, l'usage des différents secteurs n'est pas encore optimal.

école primaire des Hirondelles p.22

Rue de l'Étang, 29270 Motreff

L'école des Hirondelles compte deux espaces extérieurs : la cour, en cœur d'école, très minérale, dans laquelle le ballon cohabite tant bien que mal avec les vélos, et le jardin, espace enherbé à l'arrière de l'école, peu utilisé pour l'instant mais que les enseignants souhaitent investir et valoriser.

école élémentaire Jules-Ferry p.26

2, rue Jules-Ferry, 29410 Pleyber-Christ

La cour de l'école Jules-Ferry, qui a récemment fait l'objet d'une réhabilitation thermique, présente un patrimoine arboré intéressant autour d'une cour en grande partie minérale dans laquelle les petits coins sont plebiscités par les élèves. L'équipe enseignante y porte des projets liés à la nature (espace de biodiversité, bacs de plantation, cabanes en saule...).

école primaire du Bourg p.30

1, place Jules-Ferry, 29140 Tourc'h

La cour de l'école de Tourc'h, entièrement minérale, génère vite des tensions entre les élèves, dont les activités empiètent les unes sur les autres. A proximité immédiate, le terrain enherbé et arboré du restaurant scolaire, par lequel les élèves entrent à l'école, est très peu utilisé et pourrait être intégré aux espaces de cour (récréation et/ou projets pédagogiques).



© CAUE 29

école primaire Jules-Verne

Douarnenez

élémentaire | 120 élèves | 6 classes (dont 1 classe ULIS) | 1 cour | 2 600 m² | 1 préau (70 m²)

La cour élémentaire de l'école Jules-Verne présente peu d'attraits pour les élèves, grand plateau libre bordé de quelques arbres, occupé en son centre par un terrain de ballon aux limites floues. Quelques usages s'inventent sur les bords : escalader le grillage, creuser un tunnel... Lors des récréations, un grand plateau sportif (hors périmètre d'étude) est aussi utilisé. Les complémentarités entre les deux espaces sont à renforcer. La végétalisation de la cour pourra permettre d'accueillir des usages plus variés et des cohabitations apaisées, de faire respirer les arbres, de recueillir une partie des eaux de ruissellement et de résoudre des questions climatiques (vent, chaleur dans les classes).

les sols imperméables et perméables

bitume/béton



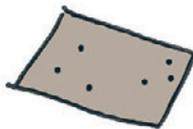
93%

synthétique



0%

stabilisé



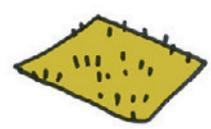
0%

malleable



0%

végétalisé



7%

Le bitume recouvre la quasi totalité de la cour. Celle-ci étant en pente, un caniveau réceptionne l'ensemble des eaux de ruissellement en partie basse. La partie engazonnée accueille les petits terrassiers en herbe qui la creuse allègrement.

les aménagements

bancs et tables



1

tracés



8

arbres



6

L'espace est généreux dans ses dimensions mais ne propose que de rares accroches de jeux aux enfants. Les tracés, bien que vieillissants sont appréciés des élèves et se révèlent de précieux supports d'activités. Le terrain de foot est aussi matérialisé et s'étend largement sur le secteur le plus plat. Le patrimoine arboré est intéressant. Il se déploie surtout sur les franges de la cour. Les racines et les fosses de plantation accueillent les jeux des enfants. Enfin, une unique table de pique-nique permet à quelques élèves de s'asseoir à l'ombre.







© CAUE 29

école primaire Isabelle-Autissier

Gouesnou

maternelle et élémentaire | 213 élèves | 10 classes | 2 cours | 1690 m² | 2 préaux (400 m²)

La cour de l'école Isabelle-Autissier, livrée en 2023, nécessite des ajustements et aménagements complémentaires en réponse aux retours des usagers, notamment suite au souhait de rassembler les cours maternelle et élémentaire en une cour partagée. En effet, l'équipe pédagogique a préféré donner libre accès aux enfants à l'ensemble des espaces proposés sur des créneaux de récréations différenciés afin d'agrandir le périmètre et diversifier les jeux. Il était aussi convenu, lors de la livraison de l'école, qu'une seconde phase d'équipement viendrait compléter la cour, notamment en terme de plantations et de mobilier. Ces éléments prévus en régie ou à l'achat par la ville n'ont pas encore été réalisés.

les sols imperméables et perméables

bitume/béton



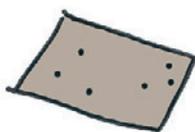
65%

synthétique



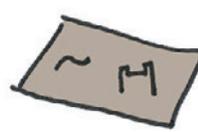
0%

stabilisé



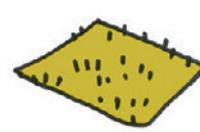
0%

malleable



10%

végétalisé



25%

La diversité de sols est assez importante pour un espace tout de même assez contraint. Les espaces de copeaux, de pelouse, les noues plantées et les plateaux bitumés forment différents sous-espaces complémentaires mais parfois difficiles à utiliser, notamment en fonction de la météo.

les aménagements

bancs et tables



3

tracés



3

vélo



oui

arbres



7

rochers



9

structures



2

paniers



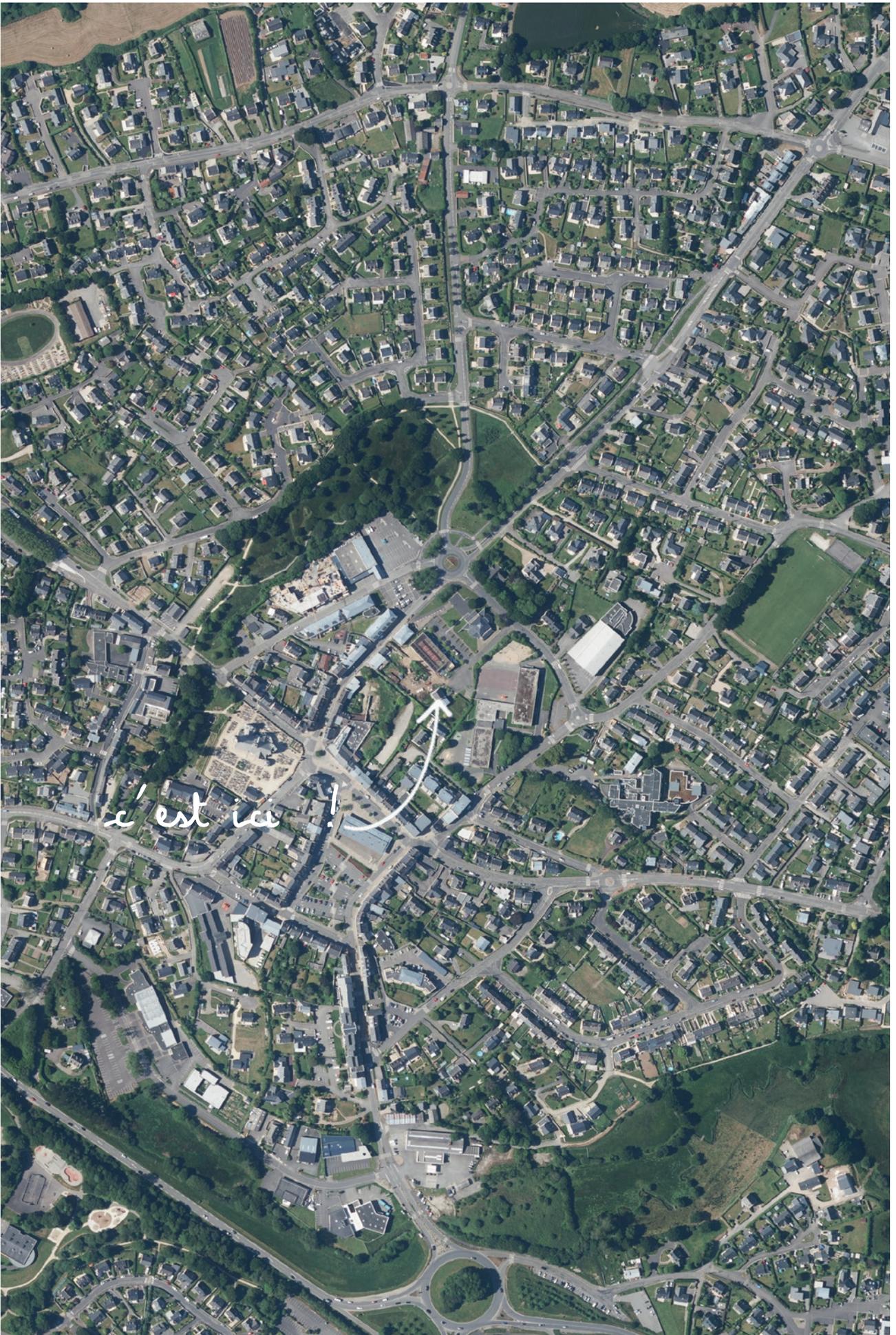
2

but



2

Différents éléments se côtoient déjà dans les deux cours et offrent une certaine diversité de jeux aux enfants. Leur implantation est liée au fonctionnement imaginé de deux cours séparées en fonction de l'âge. L'organisation en cours partagées peut remettre en cause la disposition actuelle des éléments. Aussi, si le jeu a été plutôt bien pris en compte lors de la conception, les espaces de calme, de repos, d'assises sont moins prégnants et cela se ressent à l'usage. Enfin, la fluidité de circulation entre les différents sous-espaces doit être consolidée.







© CAJUE 29

école élémentaire Jacques-Prévert

Guipavas

élémentaire | 174 élèves | 8 classes | 1 cour | 2310 m² | 1 préau (120 m²)

La cour de l'école Jacques-Prévert a récemment été impactée par la construction d'une extension (restaurant scolaire), le retrait de la structure de jeux vieillissante, et l'ajout d'un terrain enherbé. Si la cour offre désormais plus d'espace, l'usage des différents secteurs n'est pas encore optimal. L'espace en herbe soumis aux aléas climatiques et peu évident à surveiller en même temps que le reste de la cour n'est actuellement pas accessible sur les temps de récréation. Les abords de l'extension méritent des aménagements complémentaires pour rendre l'espace plus agréable et résoudre quelques dysfonctionnements (fosses en pied de bâtiment, muret support de grimpe à risque...).

les sols imperméables et perméables

bitume/béton



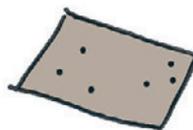
64%

synthétique



0%

stabilisé



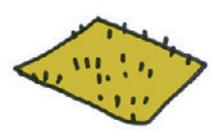
10%

malleable



0%

végétalisé



26%

Les équilibres de la cour sont aujourd'hui bouleversés par l'ajout du grand espace enherbé. Néanmoins, celui-ci n'est pas si facile à appréhender, notamment en terme de surveillance et d'accessibilité toute l'année. Le reste de la cour est dominé par le béton et le bitume.

les aménagements

banes et tables



1

tracés



2

arbres



9

ping-pong



2

paniers



2

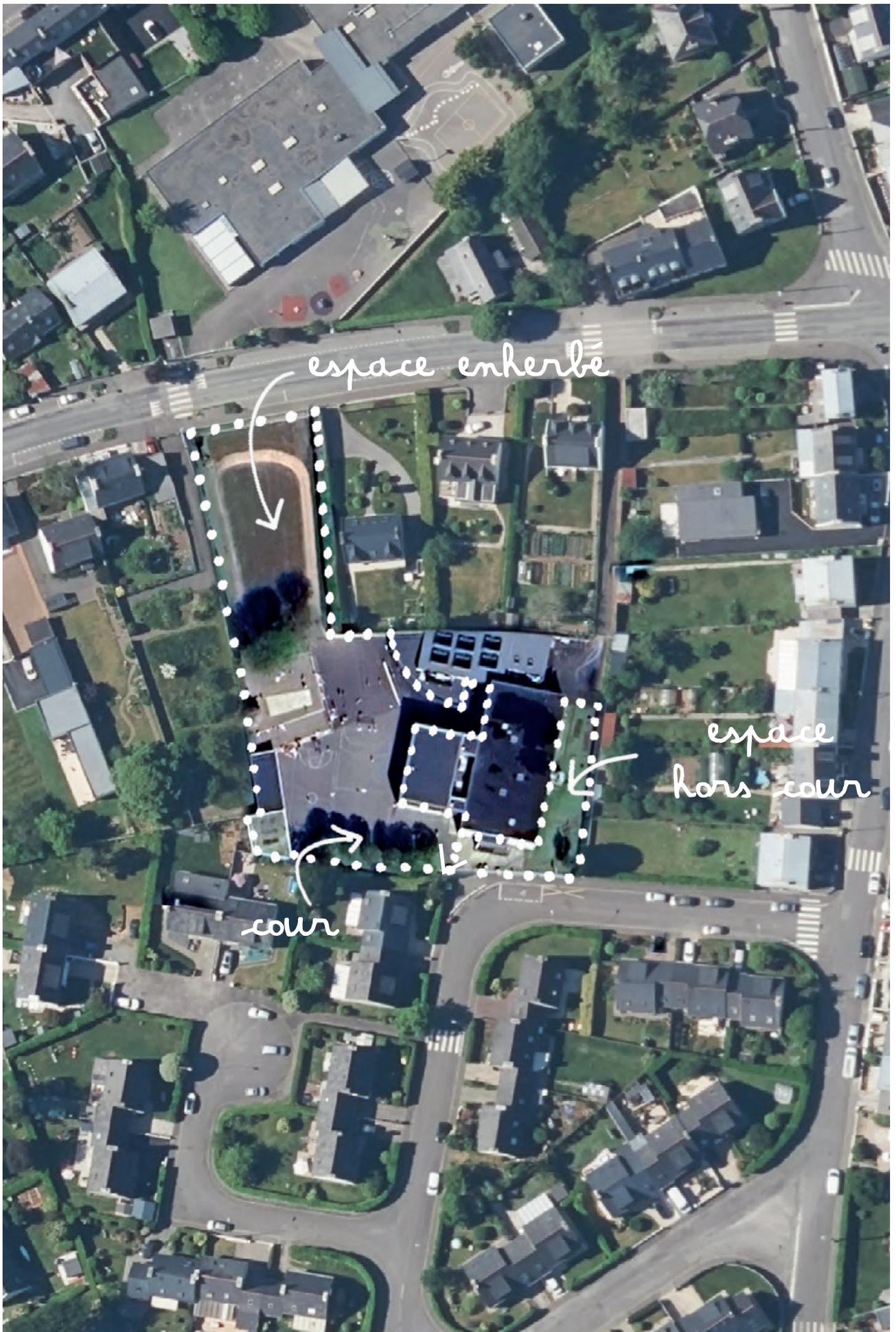
but



2

Les terrains de foot et de basket occupent une très large part du plateau bitumé. Les autres jeux individuels ou collectifs des enfants se déploient au pied de l'alignement d'arbres et sur la partie surélevée en béton qui accueillait la structure auparavant. Le patrimoine arboré est par ailleurs très intéressant et joue un rôle important dans l'identité paysagère de la cour. Les assises sont peu nombreuses, même si les marches présentes dans la cour peuvent être détournées à cette fin. Enfin, des tables de ping-pong sont installées à l'abri, sous le préau.







© CAUE 29

école primaire des Hirondelles

Motreff

maternelle et élémentaire | 57 élèves | 3 classes | 1 cour (920 m²) + 1 espace enherbé à investir (1 800 m²) | 1 préau (90 m²)

L'école des Hirondelles compte deux espaces extérieurs : la cour, en cœur d'école, très minérale, dans laquelle le ballon cohabite tant bien que mal avec les vélos, et le jardin, espace enherbé à l'arrière de l'école, peu utilisé pour l'instant mais que les enseignants ont pour ambition d'investir plus et de valoriser. L'accès à celui-ci n'est pas direct depuis la cour de l'école (à repenser ?) : il faut passer par une classe ou faire le tour du bâtiment en longeant le terrain de foot. L'équipe pédagogique souhaite donner une identité forte et atypique à l'école, «très végétale», notamment en faisant le lien avec le jardin et en l'utilisant sur des temps pédagogiques et/ou récréatifs, tout en transformant la cour intérieure sans nuire aux usages existants (sport, vélo, kermesse...).

les sols imperméables et perméables de la cour

bitume/béton



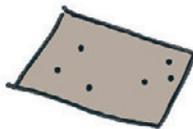
100%

synthétique



0%

stabilisé



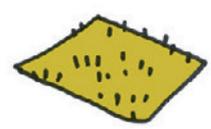
0%

malleable



0%

végétalisé



0%

Si la cour est entièrement bitumée, le sol est tout de même assez disparate. En effet, différentes portions d'asphalte se côtoient et rendent compte de travaux et rustines successifs. Cela crée un patchwork original agrémenté d'une multitude de peintures multicolores.

les aménagements de la cour

cabane



1

bancs et tables



2

tracés



5

vélos



oui

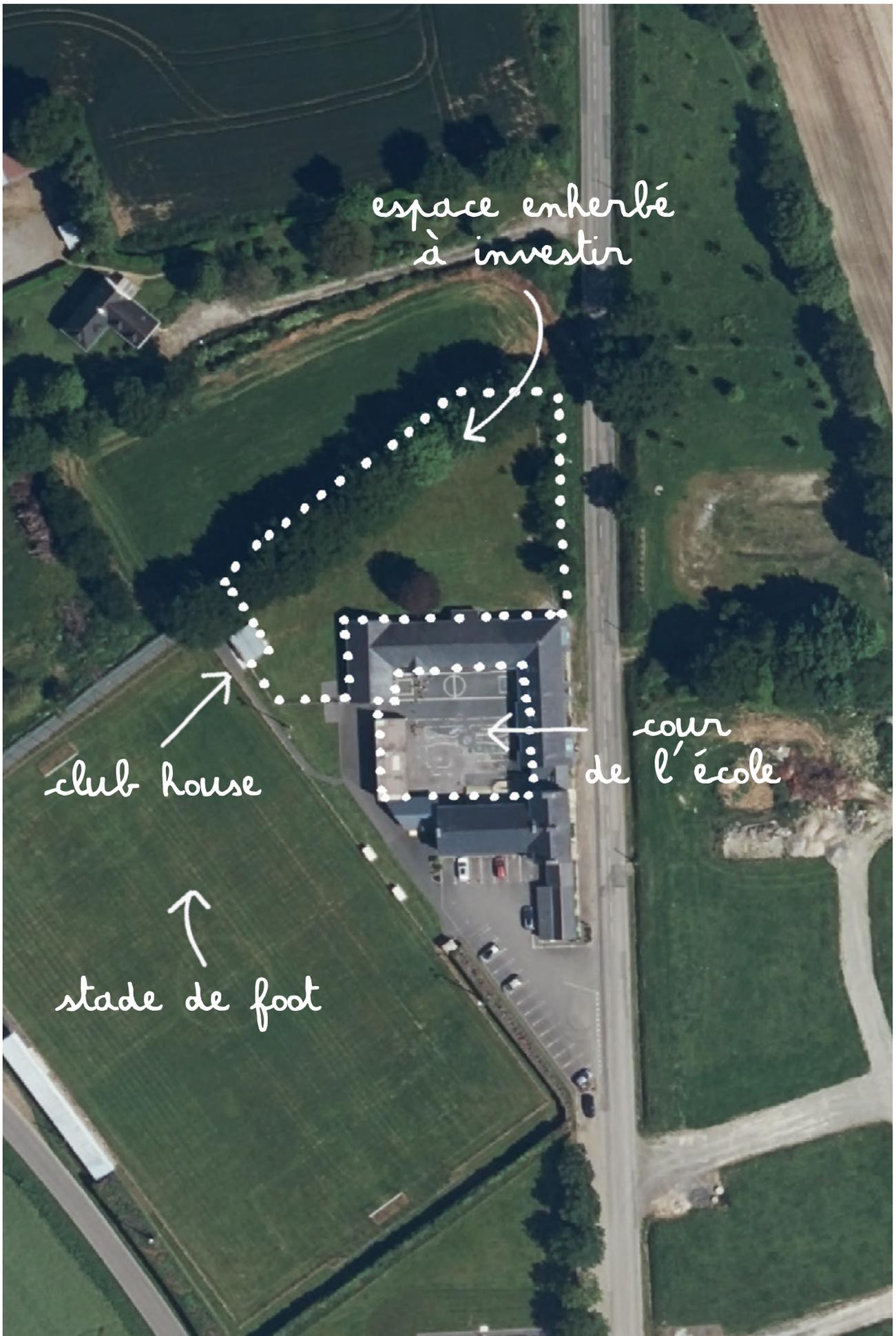
butts



2

Le terrain de foot s'insère dans un coin de la cour, de mur à mur. La balle est maîtrisée sur trois côtés. Sur le quatrième, en revanche, elle cohabite difficilement avec la flotte de petits vélos pilotés par les maternelles. En effet le circuit vélo au linéaire généreux mais vieillissant peine à contenir l'ardeur des cyclistes en herbe. Les opportunités de trouver des endroits plus calmes sont minces et les assises peu nombreuses. Enfin, le préau, assez généreux, qui comprenait autrefois un bac à sable apprécié, abrite aujourd'hui une cabane, une table et des bancs.







© CAUE 29

école élémentaire Jules-Ferry

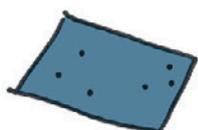
Pleyber-Christ

élémentaire | 124 élèves | 7 classes | 1 cour | 1890 m² | 1 préau (110 m²)

La cour de l'école Jules-Ferry, qui a récemment fait l'objet d'une réhabilitation thermique (isolation thermique par l'extérieur), présente un patrimoine arboré intéressant autour d'une cour en grande partie minérale dans laquelle les «petits coins» sont plebiscités par les élèves. L'équipe enseignante y porte des projets liés à la nature (espace de biodiversité, bacs de plantation, cabanes en saule...) et souligne la nécessité d'un projet d'ensemble et de l'intégration d'espaces pour s'asseoir et s'isoler. La commune se pose la question de l'aménagement de l'espace à l'arrière de l'école, entre celle-ci et la salle des fêtes, qui pourrait être utilisé comme parvis et espace polyvalent (sport, fêtes...). Un regard pourra être porté sur cet espace sans en faire l'objet principal du projet.

les sols imperméables et perméables

bitume/béton



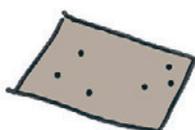
95%

synthétique



0%

stabilisé



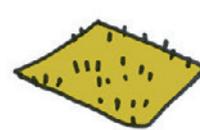
1%

malleable



1%

végétalisé



3%

Les abords des différents bâtiments qui composent la cour sont généralement végétalisés. Ces parterres ornés d'arbustes sont très pratiqués par les enfants qui y trouvent refuge et cachette. Le reste de la cour est globalement bitumé. Un bac à sable couvert subsiste dans un coin.

les aménagements

bacs



5

but



2

paniers



1

tracés



8

arbres



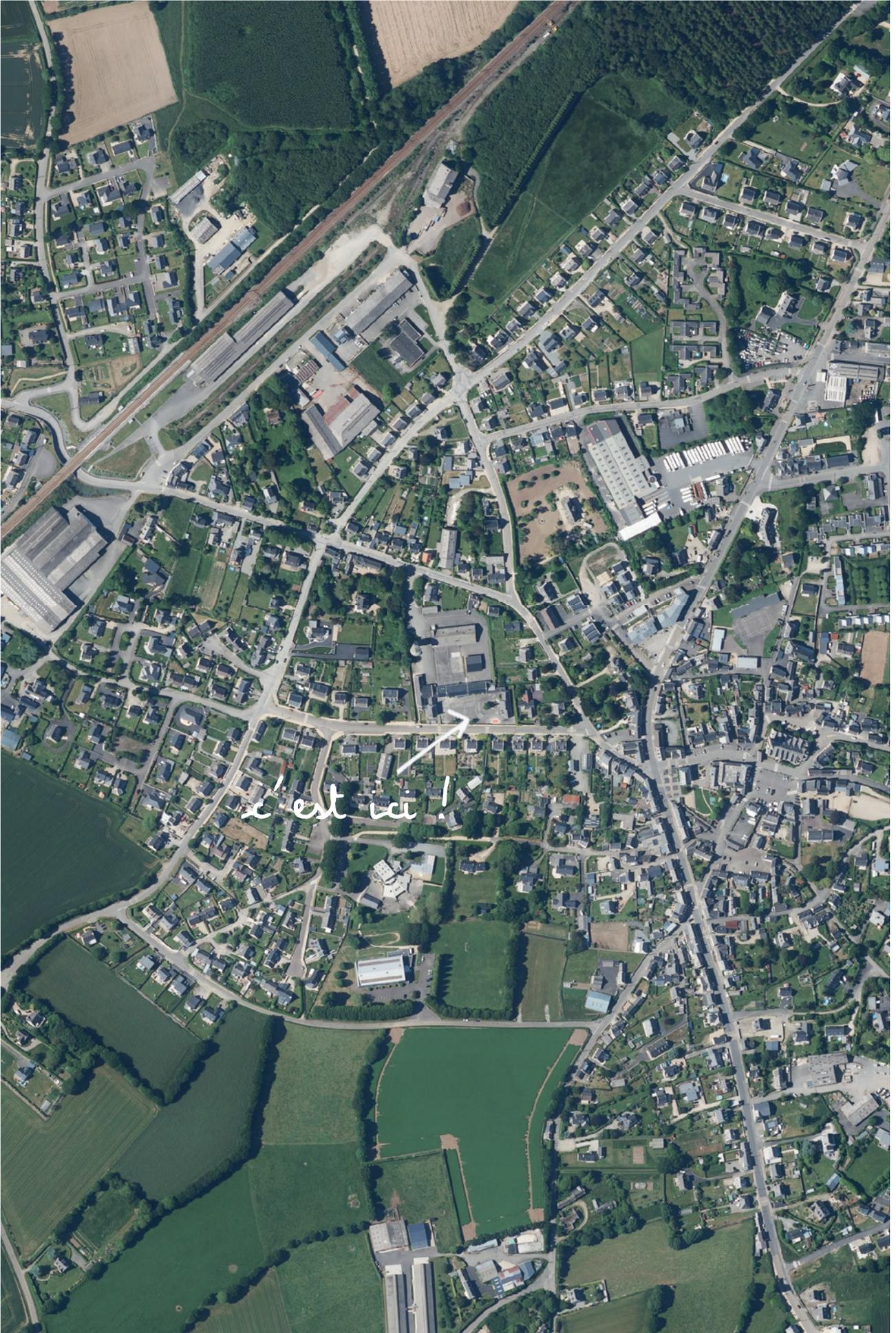
4

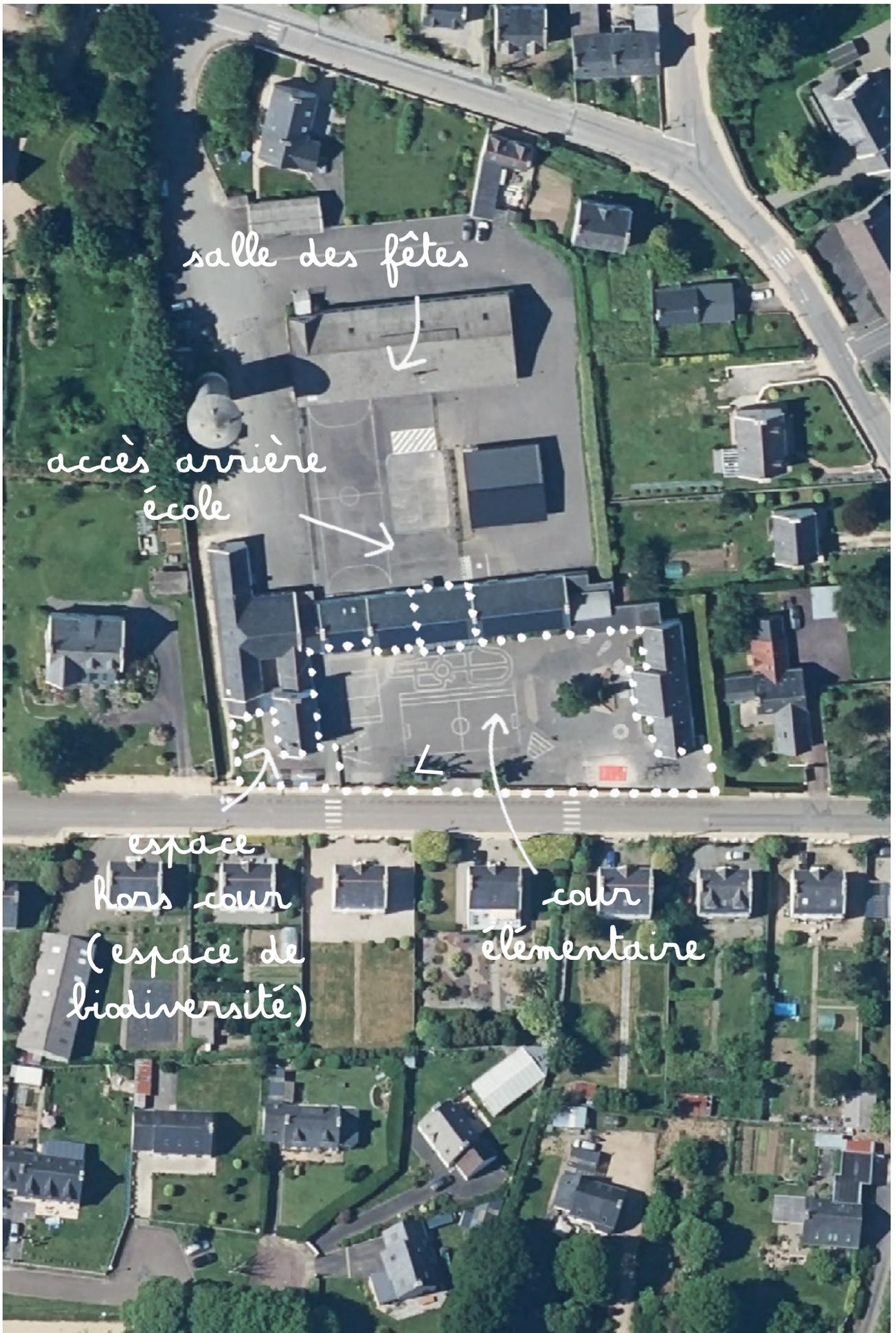
bancs et tables



1

Les différents bacs de plantation qui jalonnent la cour sont assez représentatifs de la pédagogie déployée par l'équipe enseignante. En effet, celle-ci est déjà engagée dans différentes initiatives cohérentes avec le projet de transformation de la cour. Les buts de foot sont délimités par deux surprenants grands crayons qui semblent s'essouffler. Terrains et parcours représentent la plus grosse part des tracés au sol. Enfin, le patrimoine arboré existant de la cour mérite d'être valorisé et renforcé.







© CAJUE 29

école primaire du bourg

Tourc'h

maternelle et élémentaire | 71 élèves | 3 classes | 1 cour (445 m²) + 1 espace enherbé à investir (625 m²) | 1 préau (85 m²)

La cour de l'école de Tourc'h, entièrement minérale, génère vite des tensions entre les élèves, dont les activités empiètent les unes sur les autres. A proximité immédiate, le terrain enherbé et arboré du restaurant scolaire, par lequel les élèves entrent à l'école, est très peu utilisé et pourrait être intégré aux espaces de cour (récréation et/ou projets pédagogiques) sans pour autant ouvrir complètement un espace sur l'autre, pour des raisons de surveillance. Entre les deux, les sanitaires vieillissants nécessitent une réhabilitation. Le restaurant scolaire, côté «jardin» fera également l'objet d'une isolation thermique par l'extérieur prochainement (le projet ne devra pas prévoir d'éléments qui seraient impactés par ce chantier à venir).

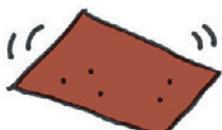
les sols imperméables et perméables de la cour

bitume/béton



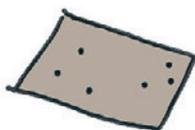
90%

synthétique



10%

stabilisé



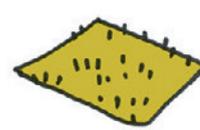
0%

malleable



0%

végétalisé



0%

Seul le sol amortissant fatigué de la structure de jeu propose une diversité de sols au coeur de la grande nappe de bitume de la cour. La gestion des eaux de pluie est un «vrai souci» : suivant la pente, les eaux de ruissellement descendent et s'accumulent vers la coursive et les sanitaires.

les aménagements de la cour

structure



1

tracés



4

paniers



2

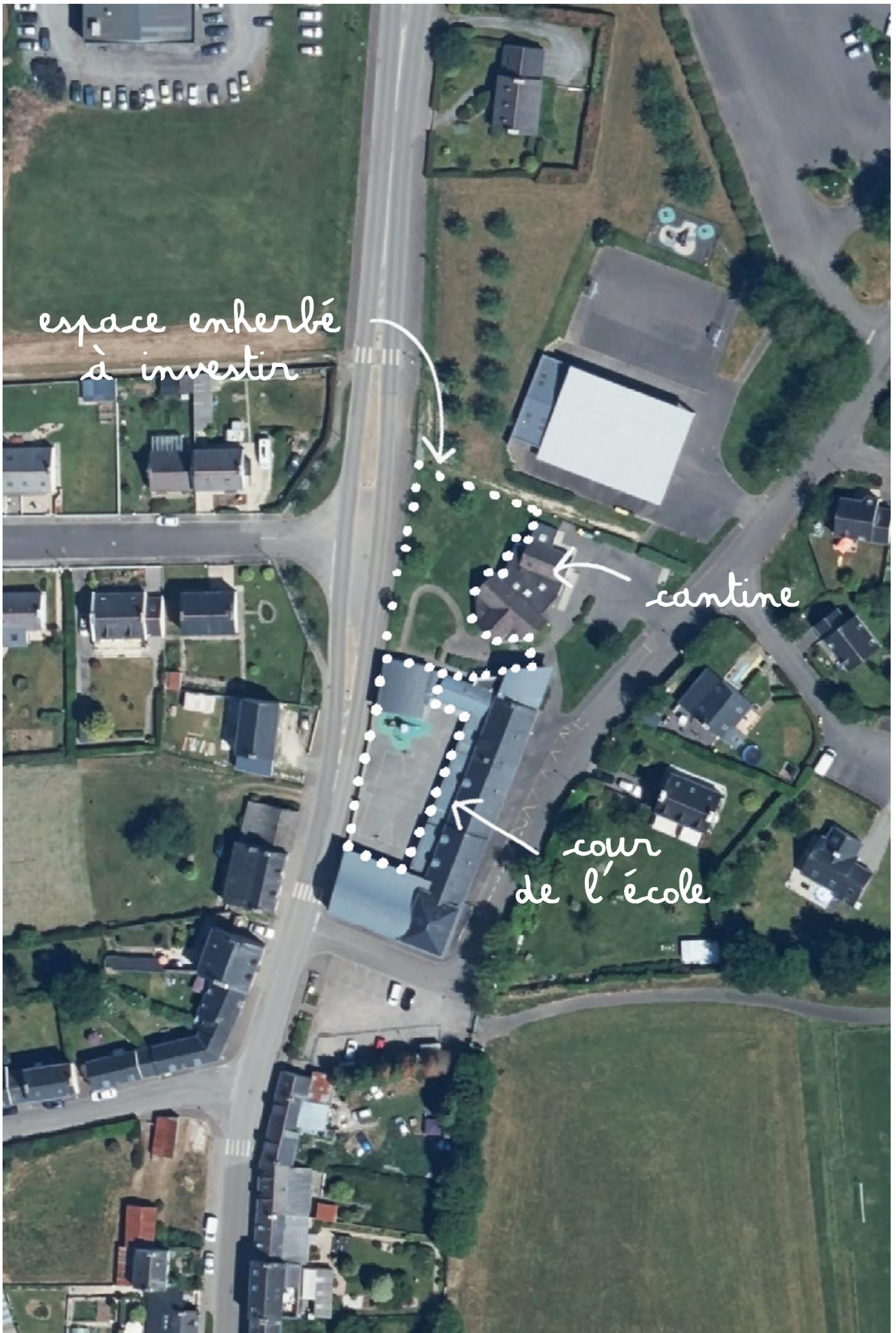
vélos



oui

La cour étant assez petite, le terrain de basket occupe une très grande part de l'espace. Pourtant, la pratique de ce sport est assez limitée et ne justifie pas une telle place dans la cour. L'activité principale des maternelles est la conduite des petits vélos. Pour les plus grands, la structure reste l'élément phare. Durant l'été, différents marquages de jeux ont été installés dans la cour et sous le préau (marelles, labyrinthe...). Au vu de l'investissement fraîchement effectué, il apparaît nécessaire d'intégrer ces nouveaux éléments au projet de transformation.







© Collectif Yakafokon - CHIFOUMI Pont / Abbé

le règlement de la consultation

CALENDRIER

09.10.24 publication de l'appel à candidatures
13.11.24 (12h) date limite d'envoi des questions éventuelles*
19.11.24 (12h) date limite d'envoi des dossiers de candidature (3 dossiers max. par équipe)
02-06.12.24 jurys de pré-sélection de 3 équipes maximum par commune
16-20.12.24 entretiens (en visio) avec les équipes pré-sélectionnées (voir dates p.39)
07.01.25 annonce des équipes retenues (maximum 2 communes par équipe voir p.39)
///.03.25 (in)formation par le bureau de contrôle partenaire (obligatoire, à Quimper)
///.06.25 temps de conseil groupé avec le bureau de contrôle partenaire (facultatif)
///.01.26 fin de mission (projets réalisés)

**Les questions sont à adresser à l'adresse chifoumi@caue-finistere.fr. Les réponses seront affichées sur www.caue-finistere.fr/blog. Merci de ne pas solliciter les communes en direct.*

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe sera composée d'un.e ou plusieurs professionnel.le.s présentant des compétences et/ou expériences significatives en aménagement d'espaces publics et paysage, implication de la maîtrise d'usage et concertation, pédagogie scolaire, suivi et réalisation de chantier.

Le/la mandataire de l'équipe sera un.e paysagiste-concepteur/trice. L'équipe pourra s'entourer de façon ponctuelle d'autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

ATTENDUS

- diagnostic de l'existant (espaces et usages), conception (y compris détails de mise en œuvre, intégration des spécificités des services techniques, palette végétale, gestion fine de l'enveloppe travaux, allers-retours et ajustements du projet), suivi/réalisation des travaux.
- qualité environnementale (perméabilité des sols, plantations...), qualité d'usage (générosité, justesse, ergonomie et sécurité des aménagements) et qualité d'entretien.
- attention portée à l'existant, emploi de ressources locales et limitation des exports de matière.
- implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage (élèves, équipe enseignante, agents périscolaire, agents techniques, parents d'élèves...) : concertation et apprentissage par le projet (l'équipe devra se positionner sur la façon d'impliquer les différentes parties prenantes, sur les temporalités de cette implication, et sur les objectifs poursuivis).
- réalisation des travaux au maximum en régie et/ou par l'équipe et/ou en chantier participatif.
- constitution d'un livrable (état des lieux, projet, palette végétale, éventuels détails techniques et/ou notice de mise en œuvre, notice de gestion/entretien, bilan économique, dossier de photos...).
- réalisation d'une vidéo de 10min maximum témoignant des différentes phases du projet.

L'objectif n'est pas la réfection totale des cours concernées, irréalisable dans le budget alloué, mais bien une transformation partielle, de type acupuncture (aménagements légers répartis et/ou plus concentrés sur une partie de la cour), adossée aux qualités de l'existant, qui répare (arbres étouffés, chaleur estivale, mobilier dégradé ou inexistant...) et améliore la vie dans la cour. Les travaux ne comprennent ni interventions sur le bâti (sauf graphisme ou accroches ponctuelles), sur les clôtures ou les réseaux, ni dépollution. Les diagnostics préalables (amiante, plans réseaux) sont à la charge de la maîtrise d'ouvrage. Un bureau de contrôle partenaire de la démarche devra être associé à la certification des éventuels jeux sur-mesure (à intégrer dans l'enveloppe travaux).



MOYENS

- 50 000 €ht d'enveloppe globale (par établissement) comprenant rémunération maîtrise d'œuvre*, rémunération réalisation de travaux** et enveloppe travaux***.

**La rémunération maîtrise d'œuvre comprend les temps de concertation/conception/suivi de chantier et tous les frais liés (déplacements, hébergement, repas, petit matériel...).*

***La rémunération réalisation de travaux comprend les temps dédiés à la réalisation de travaux par l'équipe (travail des sols, plantations, réalisation de mobilier...) aux côtés des services techniques et autres éventuels intervenants (chantiers participatifs, entreprises extérieures), et tous les frais liés.*

****L'enveloppe travaux correspond aux dépenses liées à la réalisation des travaux hors temps passé par l'équipe en réalisation (matériaux, équipements spécifiques, mobiliers, végétaux, locations, certification de jeux sur-mesure, intervention ponctuelle d'entreprise/prestataire extérieur/e...).*

La rémunération totale de l'équipe (maîtrise d'œuvre/réalisation) ne pourra dépasser 40 000 €ht. La répartition du budget est laissée au choix de l'équipe candidate, qui se positionne au moment de la candidature. La part allouée à l'enveloppe travaux devient dès lors l'enveloppe maximale allouée aux travaux. Le projet devra s'adapter à cette enveloppe, sans possibilité de deuxième phase de travaux ou d'avenant sur le montant des travaux. Les devis rémunération maîtrise d'œuvre* et rémunération réalisation de travaux* seront demandés aux équipes pré-sélectionnées pour la deuxième phase de sélection (auditions) en cohérence avec la répartition annoncée.

- La commune engage ses services techniques (agents et équipements) dans la limite de ses capacités (variable selon les communes - voir p.8) et de manière à ne pas porter atteinte de façon excessive au fonctionnement ordinaire de la commune (disponibilités estivales réduites...).

Il appartiendra à l'équipe d'adapter le projet (techniques, temporalités, organisation) aux contraintes et ressources des services techniques de la commune (en temps réel).

DÉROULÉ DE LA MISSION

La mission peut débuter dès février 2025 et doit être terminée pour fin janvier 2026 au plus tard. Le déroulé de la mission est laissé à l'appréciation de l'équipe candidate, qui émet une proposition méthodologique au moment de la candidature. Le calendrier pourra faire l'objet d'une négociation/adaptation légère après sélection des équipes. Une modification de la méthodologie sera possible en cours de mission, en accord avec la commune et le CAUE du Finistère, sans évolution des l'enveloppes allouées à la rémunération en premier lieu.

Le déroulé devra inclure à minima 4 réunions du comité de pilotage (parties prenantes communales et CAUE du Finistère) : réunion de lancement, présentation du diagnostic et de l'esquisse, validation du projet définitif, réunion de clôture. Une réunion préalable en présence du CAUE et des gestionnaires administratifs de la commune sera prévue courant janvier 2025 (par téléphone ou visio) pour faire le point sur les modalités administratives et finaliser la contractualisation (convention tripartite, devis, échéancier de facturation).

Le CAUE du Finistère est présent tout au long du projet : il assure la coordination du programme CHIFOUMI, suit l'avancement des missions auprès des communes et peut être sollicité comme une ressource, fort d'une expérience de plusieurs années dans l'accompagnement à la transformation des cours d'école. Il assurera également la valorisation des projets réalisés.



© Atelier Bivouac - CHIFOUMI Guller-sur-Goyen

DOSSIER DE CANDIDATURE

- le dossier de candidature (format A4 portrait) comprenant dans l'ordre suivant : note de compréhension et d'intention (1 A4 recto verso max, taille de police lisible !) + références (2 A4 recto verso max) + CVs et copie des diplômes (*rassemblés dans un fichier PDF unique*)
- la fiche de candidature complétée (ci-après) (*un autre fichier PDF*)
- une note complémentaire dans le cas où l'équipe envisagerait la possibilité d'intervenir sur deux communes en parallèle : note méthodologique (1 A4 recto max) présentant la capacité à assumer les deux projets en parallèle (organisation des temps et moyens) (*un autre fichier PDF*)

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par mail sur chifoumi@cave-finistere.fr. La réception sera notifiée par retour de mail. Les dossiers incomplets ou excédentaires ne seront pas pris en compte. Une équipe peut candidater sur trois communes maximum, auquel cas elle devra envoyer des dossiers distincts dans des mails séparés. Une équipe pourra être sélectionnée dans deux communes maximum, si elle a fourni la note complémentaire valant acceptation de cette situation (fournir la note n'aboutissant cependant pas nécessairement à une double sélection).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury composé d'élus et de professionnels se réunira pour pré-sélectionner les candidats admis aux entretiens puis pour échanger avec ces candidats en visioconférence.

Le jury sera particulièrement sensible à :

- la composition de l'équipe
- la compréhension du sujet et du contexte
- la compréhension de la démarche
- la capacité à mobiliser et impliquer les différents acteurs, notamment le public scolaire
- la capacité à mettre en oeuvre un projet de paysage (principes, détails, réalisation, entretien)
- les compétences techniques et l'expérience du chantier
- la capacité à accompagner une réalisation en régie
- la capacité à s'adapter aux conditions réelles et aux imprévus (inventivité et réactivité)
- la pertinence et le calibrage de la méthode et du calendrier
- la qualité et la pertinence des références au regard de la méthodologie annoncée
- la clarté du propos et la capacité de synthèse
- le sens de l'écoute et la force de proposition
- l'engagement, la personnalisation du propos et le parti pris

DATES DES AUDITIONS

- 16.12.24 (*après-midi*) pour Motreff
- 17.12.24 (*après-midi*) pour Douarnenez
- 18.12.24 (*matin*) pour Tourc'h
- 18.12.24 (*après-midi*) pour Pleyber-Christ
- 19.12.24 (*après-midi*) pour Gouesnou
- 20.12.24 (*matin*) pour Guipavas

candidature chifoumi 2025

ÉQUIPE Nom (s'il s'agit d'un collectif) :

mandataire

Prénom Nom :
Métier :
Structure :
N° de SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Je soussigné.e
(mandataire), m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de sélection par le jury.
Fait à, le

(signature)

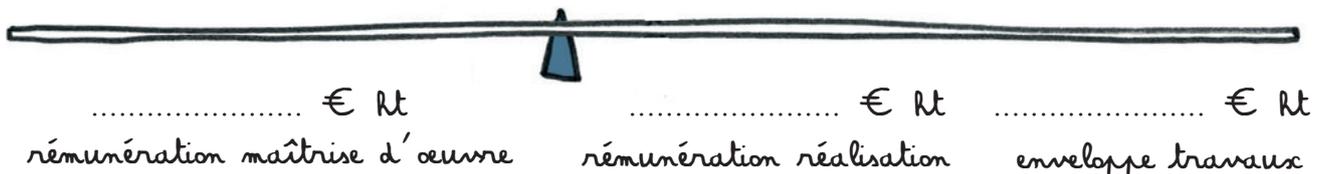
en collaboration avec

Prénom Nom :
Métier :
Structure :
N° de SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

Prénom Nom :
Métier :
Structure :
N° de SIRET :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

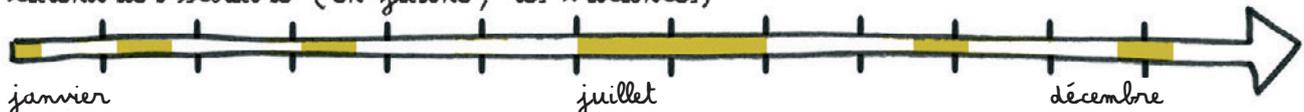
SYNTHÈSE DE LA PROPOSITION pour la commune de

répartition de l'enveloppe globale



répartition prévisionnelle des temps de présence sur place

calendrier scolaire (en jaune, les vacances)



calendrier prévisionnel schématisé de la présence de l'équipe



nb de jours total* estimé en maîtrise d'œuvre

nb de jours total* estimé en réalisation

*addition des jours de l'ensemble des membres de l'équipe, hors prestataires extérieurs

l'équipe envisage la possibilité d'intervenir sur deux communes et fournit le A4 explicatif complémentaire (entourer la réponse)

oui

non

